



En matière d'entretien, un autre risque d'enchevêtrement peut survenir lorsque les dispositifs protecteurs et les gardes de sécurité ne sont pas remplacés lorsqu'ils sont endommagés ou remis en place après avoir été retirés pour réparation.

« Il est important de se rappeler que les concepteurs d'équipements déploient des efforts considérables pour développer des produits qui aident les agriculteurs et leur offrent la meilleure protection possible. La conception des équipements actuels fait l'objet d'une réflexion approfondie et chaque pièce a une raison d'être spécifique », explique M. Senneff. « Si un bouclier est manquant ou cassé, rendez-vous chez votre concessionnaire pour le remplacer ou trouvez-en un dans un dépôt de récupération, mais faites l'effort de remplacer les boucliers lorsque cela est nécessaire. »

Bien que beaucoup plaisantent souvent en disant que les agriculteurs sont « coincés dans leurs habitudes », M. Harpe affirme que cela ne justifie pas de ne pas faire de la sécurité une priorité et de ne pas protéger le bien-être de tous les membres d'une exploitation agricole.

« Personne ne commence sa journée en pensant qu'il va avoir un accident », dit Harpe. « Tout accident qui se produit dans une ferme est malheureux et personne ne souhaite qu'il se produise. C'est pourquoi nous devons tirer les leçons des accidents et faire des efforts pour les prévenir, car il est alarmant de voir à quelle vitesse quelque chose peut changer une vie pour toujours. »

Au sujet de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole

Chaque année, l'Association canadienne de sécurité agricole sensibilise à l'importance de la sécurité agricole avec la campagne de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA), qui a lieu au cours de la troisième semaine de mars. En 2026 la SCSMA aura lieu du 15 au 21 mars et les commanditaires sont Syngenta Canada, le CN, la Canadian Canola Growers Association et Parrish & Heimbecker. De plus amples informations sont disponibles à semaineseuriteagricole.ca.

Au sujet de l'Association canadienne de sécurité agricole

L'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA) est un organisme national sans but lucratif consacré à l'amélioration de la santé et sécurité des agriculteurs et de leurs familles et leurs travailleurs. L'ACSA est financée en partie par le Partenariat canadien pour une agriculture durable. Pour plus d'informations, consultez le site www.casa-acsa.ca.